

Mouvements de terrain

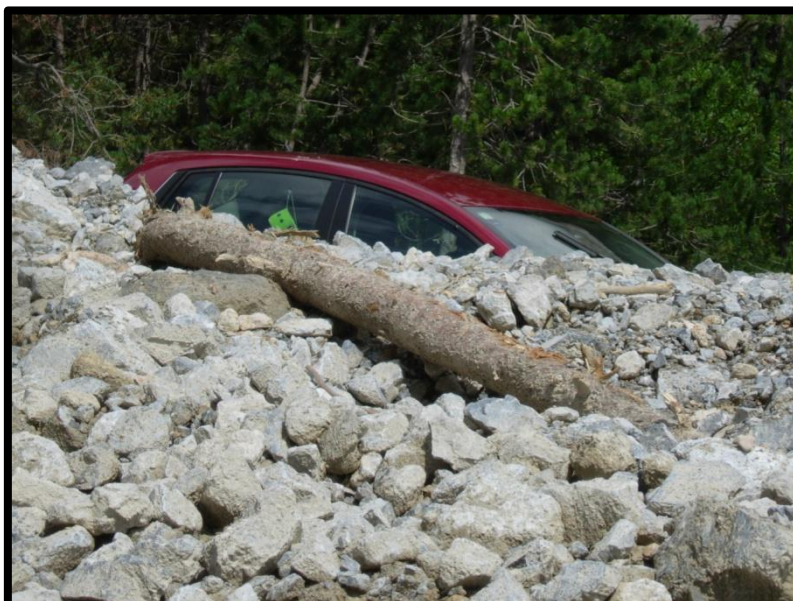
Les mouvements de terrain sont des déplacements, plus ou moins brutaux et plus ou moins rapides du sol ou du sous-sol.

On classe comme **mouvements lents** et **continus** tous les mouvements qui ont une vitesse de déplacement de quelques millimètres à quelques mètres par an avec des épaisseurs pouvant atteindre plusieurs mètres.

Les **mouvements rapides** et **discontinus** sont quant à eux caractérisés par leur brutalité d'apparition. On distingue les effondrements de cavités souterraines, les glissements de terrain par rupture de versant instable, les coulées boueuses et les éboulements de falaise et les chutes de blocs.



Chute de blocs,
Névache
Cliché : mairie de
Névache



Coulée de boues
Vallée Etroite
Cliché : mairie de
Névache

Sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais, ce sont essentiellement les glissements de terrain, les coulées boueuses et les éboulements chutes de blocs qui sont présents.